



## MUSEES ROYAUX D'ART ET D'HISTOIRE

---

### APPEL A CANDIDATURE POUR UN(E) DOCTEUR(E) EN MUSICOLOGIE (M/F/X)

---



#### PROJET DE RECHERCHE MUSIM

FED-tWIN Prf-2021-046 - MUSIM - MIM - UCLouvain

*The Musical Instruments Museum of the Brussels Royal Conservatory.  
History and Network (1877-1992)*

*Le Musée instrumental du Conservatoire royal de Bruxelles.  
Histoire et réseau (1877-1992)*

#### Promoteurs

**Saskia Willaert**, Conservatrice au Musée des Instruments de Musique (MIM), Bruxelles  
[s.willaert@mim.be](mailto:s.willaert@mim.be)

**Anne-Emmanuelle Ceulemans**, Professeure à l'UCLouvain et conservatrice au Musée des Instruments de Musique (MIM), Bruxelles  
[anne-emmanuelle.ceulemans@uclouvain.be](mailto:anne-emmanuelle.ceulemans@uclouvain.be)

Les [Musées royaux d'Art et d'Histoire](#) se composent du Musée d'Art et d'Histoire, du Musée des Instruments de Musique et de la Porte de Hal. Ils font partie des établissements scientifiques fédéraux relevant du [Service public fédéral de programmation Politique scientifique](#) (BELSPO).

La mission des Musées royaux d'Art et d'Histoire est de connecter les gens, l'art et l'histoire et de contribuer ainsi à la dignité humaine, à la justice sociale, à l'égalité mondiale, au bien-être planétaire et à la perception de la beauté et du temps. Ces musées à Bruxelles, au cœur de l'Europe, suscitent la curiosité et l'émerveillement pour les mondes que les femmes et les hommes ont créés. Les Musées royaux d'Art et d'Histoire offrent des espaces de démocratisation, d'inclusion et de polyphonie pour un dialogue critique sur les passés et les futurs. Nous effectuons de la recherche et détenons pour la société les œuvres d'art, les objets usuels, les données scientifiques et les documents qui nous sont confiés. Nous sauvegardons des mémoires diverses pour les générations futures et nous garantissons l'égalité de droit et d'accès au patrimoine et à l'expertise scientifique.

Nous sommes un établissement scientifique fédéral participatif, sans but lucratif et transparent. Nous travaillons en partenariat actif pour et avec diverses communautés, afin de préserver, collecter, interpréter, exposer et ouvrir les collections à des fins d'études, d'éducation, de réconfort et de délectation. Nous favorisons une compréhension plus profonde des sociétés et des cultures, ce qui nous encourage à mieux prendre soin du monde, en nous permettant de l'imaginer autrement.

Outre la présentation de leurs collections permanentes et l'organisation d'expositions temporaires, les Musées royaux d'Art et d'Histoire remplissent d'autres missions moins connues du grand public, mais fondamentales, telles que: l'acquisition et la conservation d'œuvres d'art et de documents, la tenue d'un inventaire général, la participation active à des projets scientifiques, la valorisation et la diffusion des résultats de la recherche scientifique, tant au niveau national qu'international, la mise à disposition d'un centre de documentation sur

les collections et l'organisation d'activités didactiques pour le public. Pour remplir ces missions, les Musées royaux d'Art et d'Histoire peuvent compter sur leurs 220 collaborateurs (archéologues, conservateurs, gardiens du patrimoine, historiens de l'art, restaurateurs, techniciens, etc.).

## **MRAH - LE MUSEE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE**

Situé en plein cœur de la métropole bruxelloise, dans un complexe composé d'une partie néo-classique et d'un bâtiment Art nouveau, le Musée des Instruments de Musique vous propose 1.200 instruments plus intéressants et plus parlants les uns que les autres. Répartis sur quatre étages d'exposition, ils n'auraient certainement pas pu trouver meilleur endroit ! Plus d'informations sur <https://www.mim.be/fr>.

## **UCLouvain - L'INSTITUT DES CIVILISATIONS, ARTS ET LETTRES (INCAL)**

L'Institut des Civilisations, Arts et Lettres (INCAL) de l'UCLouvain regroupe des chercheuses et des chercheurs exerçant dans des disciplines variées (archéologie, histoire, histoire de l'art, musicologie, études théâtrales et littératures – anciennes, modernes et contemporaines), ce qui en fait un institut de recherche hautement interdisciplinaire. Il est de surcroît associé au Musée L au travers de la plate-forme intersectorielle MUSE. Dans cet environnement, le Centre de recherches en musicologie (CERMUS) profite de cette polyvalence pour développer une histoire sociale et culturelle de la musique mettant l'accent sur la recherche archivistique, l'organologie historique et l'ethnomusicologie. A cette fin, le CERMUS a développé des synergies avec différentes institutions européennes et entretient d'étroites relations avec le MIM depuis de longues années, qu'il s'agisse de recherche, d'enseignement ou d'encadrement. Etroitement liés à la Faculté de Philosophie, Arts et Lettres (FIAL), les membre du CERMUS participent activement à l'encadrement pédagogique des étudiants en musicologie de l'UCLouvain qui, outre l'enseignement standard en histoire et analyse de la musique européenne, bénéficient d'une formation en organologie systématique et historique, ainsi qu'en musicologie des traditions extra-européennes et populaires.

## **DESCRIPTION DU PROJET**

**FED-tWIN** est un programme de recherche fédéral de la Politique scientifique fédérale (Belgian Science Policy Office) visant à stimuler une coopération durable entre les dix institutions scientifiques fédérales et les universités belges en finançant des profils de recherches communs au niveau post-doctoral. Cette ouverture de poste fait partie du profil de recherche **MUSIM**, *The Musical Instruments Museum of the Brussels Royal Conservatory. History and Network (1877-1992) – Le Musée instrumental du Conservatoire royal de Bruxelles. Histoire et réseau (1877-1992)*.

Malgré la renommée internationale dont jouit le Musée des Instruments de Musique (MIM) depuis sa fondation en 1877, l'histoire de l'institution reste à écrire. Deux obstacles s'y opposent jusqu'à présent: la dispersion des archives entre différents lieux de stockage et surtout la méconnaissance des ressources conservées au musée, qui se distinguent à l'échelle mondiale non seulement par leur quantité et leur qualité, mais aussi par leur grande utilité pour documenter les collections exceptionnelles du MIM.

Le projet MUSIM, soutenu conjointement par le MIM (Musées royaux d'Art et d'Histoire) et l'UCLouvain, poursuit deux objectifs complémentaires.

### **1 - Identifier, cataloguer et valoriser les archives**

Il s'agit de cartographier les fonds d'archives belges et étrangers qui conservent des sources liées au MIM, de les cataloguer et de les mettre en valeur grâce au logiciel ArchivesSpace. Ce travail présente une réelle urgence. Il est essentiel pour le travail quotidien des conservateurs et forme la base de toute recherche ultérieure relative à l'institution et à son histoire.

## 2 - Reconstituer l'histoire du Musée du Conservatoire de 1877 à 1992

Ce volet vise à étudier l'histoire du Musée du Conservatoire royal de Bruxelles de 1877 à 1992, c'est-à-dire la période durant laquelle le musée était légalement attaché au Conservatoire avant d'être rattaché aux Musées royaux d'Art et d'Histoire (MRHA). Malgré un passé parfois difficile, le musée n'a jamais cessé de motiver un réseau d'acteurs belges et étrangers qui a contribué à promouvoir les collections. Le projet MUSIM a pour but de reconstituer l'histoire du musée à travers l'étude de la structure, du fonctionnement et des réalisations de ce réseau international.

### CONTENU DE LA FONCTION

Dans le cadre du projet MUSIM, la Faculté de Philosophie, Arts et Lettres, l'Institut des Civilisations, Arts et Lettres de l'UCLouvain et le Musée des Instruments de Musique de Bruxelles (MIM-MRAH) déclarent la vacance d'un poste de chercheur post-doctoral à temps plein (100%) pour un(e) docteur(e) en musicologie.

Le/la candidat(e) sélectionné(e) sera chargé(e) de recherches dans chacun des deux volets du projet. Il/elle s'attachera notamment à :

- mener des recherches de pointe sur l'histoire du Musée instrumental du Conservatoire pour la période 1877-1992;
- favoriser les échanges de savoir-faire et la collaboration entre le MIM et le CERMUS, notamment dans les domaines de l'organologie, de la recherche en archives et de l'analyse historique;
- développer un réseau de chercheurs et organiser des événements scientifiques rassemblant conservateurs, musicologues, historiens et musiciens;
- produire des ouvrages scientifiques collectifs et publier ses propres résultats dans des revues scientifiques spécialisées dans le domaine muséal et musicologique;
- soutenir les interactions pédagogiques (leçons, stages, etc.) entre les MRAH et l'UCLouvain (musicologie, muséologie, histoire);
- valoriser la recherche en organisant des événements (concerts et colloques).

#### Tâches spécifiques au MIM-MRAH

- Identifier, inventorier, analyser et structurer les archives liées aux collections, actuellement dispersées dans différents dépôts, en vue d'établir un inventaire analytique selon les normes internationales (ISAD(G)). L'objectif de ce travail est de préparer, à terme, son transfert aux Archives de l'Etat.
- Identifier les fonds d'archives belges et étrangers qui conservent des sources liées au MIM.
- Cataloguer les archives du MIM et les mettre en valeur grâce au logiciel ArchivesSpace.
- Etablir des inventaires analytiques et intellectuels en vue de l'étude de l'histoire du Musée instrumental du Conservatoire (1877-1992).
- En concertation avec l'équipe scientifique et en partenariat avec le projet FED-tWIN MAHiOn, confronter les données révélées par le dépouillement des archives avec les recherches en cours.
- Travailler avec l'équipe du musée pour améliorer les champs de description et saisir les données mises au jour dans ses systèmes de gestion de collection (MuseumPlus, Carmentis, MIMO).
- Collaborer aux autres projets du MIM (MIMO, PRIMA, BE-MUSIC, etc.).
- Au terme des cinq premières années du projet, publier un ouvrage sur l'histoire du Musée instrumental du Conservatoire (1877-1992).

Contact: Saskia Willaert ([s.willaert@mim.be](mailto:s.willaert@mim.be)).

#### Tâches spécifiques à l'UCLouvain

- Développer un curriculum novateur croisant musicologie, organologie et histoire sur la base des expériences acquises durant le programme de recherche.
- Prodiguer un enseignement en musicologie (bacheliers et masters).
- Stimuler la recherche doctorale et post-doctorale en développant des projets nationaux et internationaux.

- Elargir la recherche sur l'histoire de la vie musicale belge et intégrer cette démarche aux autres projets du CERMUS.
- Développer une méthodologie critique capable de prendre en compte la nature polymorphe des archives musicales.
- Favoriser les interactions avec d'autres équipes de recherche travaillant sur des domaines analogues, que cela soit au sein de l'UCLouvain (GEMCA et ECR de l'INCAL, IACCHOS, Musée L), ou à un niveau interuniversitaire.

**Contact:** Anne-Emmanuelle Ceulemans ([anne-emmanuelle.ceulemans@uclouvain.be](mailto:anne-emmanuelle.ceulemans@uclouvain.be)).

## PROFIL

- Vous êtes en possession d'un diplôme de docteur(e) en musicologie, obtenu dans les douze dernières années (des prolongations sont possibles en cas de congés sociaux)<sup>1</sup>. Si vous êtes détenteur d'un diplôme de doctorat étranger, vous devez fournir la preuve de la demande d'équivalence de votre doctorat auprès d'une université belge au plus tard à la date limite d'inscription à la procédure de sélection. Vous devez disposer de cette reconnaissance au plus tard à la date d'entrée en service.
- Vous serez affecté au rôle linguistique français, en vertu des règles fixées par les lois sur l'emploi des langues dans l'administration; un excellent niveau de français est donc attendu. Une bonne connaissance de l'anglais et du néerlandais est souhaitée.
- Vous avez une large connaissance de la recherche musicologique, organologique et historique.
- Vous connaissez les outils de recherche archivistique (normes ISAD(G) et EAD - Encoded Archival Description).
- Vous disposez d'une bonne expérience de l'enseignement universitaire et pouvez encadrer des séminaires, des travaux, des mémoires et des thèses.
- Vous avez d'excellentes capacités rédactionnelles et êtes capable de communiquer des résultats à la fois à un public spécialisé (congrès et colloques scientifiques nationaux et internationaux, revues spécialisées, etc.) et à un public plus large (événements locaux, émission radio, etc.).
- Vous êtes capable de développer un réseau scientifique, muséal et culturel autour du programme de recherche.
- Vous avez une expérience dans le domaine de l'animation scientifique (organisation de colloques, de concerts, d'expositions, etc.) et dans la recherche de financements nationaux et internationaux.
- Vous êtes capable de travailler aussi bien en équipe que de manière autonome et d'assumer des responsabilités.

## OFFRE

### L'UCLouvain offre:

- un contrat de travail à durée indéterminée à mi-temps en qualité de chercheur post-doctoral;
- un salaire en conformité avec les règles légales applicables au personnel scientifique contractuel de l'UCLouvain;
- un rattachement à l'Institut des Civilisations, Arts et Lettres (INCAL) et au Centre de recherche en musicologie (CERMUS);
- un environnement de travail dynamique inscrit dans de nombreux réseaux internationaux;

---

<sup>1</sup> Prolongation d'un an par période de congé de maternité de trois mois au minimum ou par période ininterrompue de trois mois au minimum de congé parental à temps plein ou congé d'adoption à temps plein, pris par le candidat entre l'obtention du titre de doctorat et la date ultime d'introduction des dossiers de candidature, sans que pour autant la prolongation totale puisse excéder un an par enfant. Prolongation de la durée réelle des périodes attestées de maladie de longue durée du candidat ou d'un membre de famille proche du candidat auquel ce dernier a donné des soins médicaux, pour autant qu'il s'agisse des périodes ininterrompues de trois mois au minimum.

- le remboursement des frais de déplacement en transport public ou en vélo;
- un lieu de travail accessible en transport en commun (UCLouvain à Louvain-la-Neuve);
- une offre de formations étendue (à suivre durant les heures de travail).

#### Les MRAH offrent:

- un contrat de travail à durée indéterminée à mi-temps en qualité de chef de travaux (échelle de traitement SW21);
- un cadre de travail agréable et stimulant;
- la possibilité d'obtenir une allocation de bilinguisme;
- une offre de formations étendue (à suivre durant les heures de travail);
- une assurance hospitalisation avantageuse;
- une pension complémentaire (deuxième pilier);
- la gratuité des transports en commun pour les déplacements du domicile au lieu de travail;
- la possibilité d'obtenir une indemnité pour l'utilisation du vélo pour les déplacements du domicile au lieu de travail;
- divers avantages sociaux et offres intéressantes.

Vous souhaitez plus d'informations sur les conditions de travail aux Musées royaux d'Art et d'Histoire ? Contactez Gaëtan Leroy ([g.leroy@kmg-mrah.be](mailto:g.leroy@kmg-mrah.be)).

#### PROCEDURE DE SELECTION

La procédure de sélection se déroulera sur la base d'une évaluation du dossier de candidature introduit. Pour pouvoir participer à la sélection, les candidats doivent obligatoirement envoyer leur dossier de candidature **pour le 21/08/2023 au plus tard**, par e-mail à Gaëtan Leroy ([g.leroy@kmg-mrah.be](mailto:g.leroy@kmg-mrah.be)) et à Nathalie Burteau ([nathalie.burteau@uclouvain.be](mailto:nathalie.burteau@uclouvain.be)), en mentionnant la référence "**Assistant scientifique pour le projet Fed-Twin MUSIM**".

Ce dossier doit comporter les éléments suivants:

- une lettre de motivation;
- une copie de votre/vos diplôme(s);
- un curriculum vitae complet reprenant vos spécialisations et mettant en évidence vos rôles/responsabilités.

L'audition des candidats retenus aura lieu le 11/09/2023.

#### Egalité des chances et aménagements raisonnables

Les Musées royaux d'Art et d'Histoire s'engagent à promouvoir la diversité. Cela se traduit par la stimulation des talents dans le respect des différences sans distinction d'origine, de sexe, d'âge, de handicap éventuel, de convictions personnelles, etc.

Vous souffrez d'un handicap, d'un trouble d'apprentissage ou d'une maladie ? Vous êtes enceinte ou vous allaitez ? Vous pouvez demander un aménagement raisonnable de notre procédure de sélection afin que vous puissiez également montrer vos talents.

#### Compte-rendu

Après réception de votre résultat à une épreuve de sélection, vous pouvez demander dans les trois mois un compte-rendu par écrit.

## Représentation syndicale

Un délégué syndical peut assister à toute sélection organisée par les Musées royaux d'Art et d'Histoire. Les délégués syndicaux sont tenus par une obligation de discrétion en ce qui concerne les informations et les documents à caractère confidentiel